

APPRENDRE à S'ORIENTER

tout au long de la vie

15 repères pour la mise en œuvre
du parcours de découverte
des métiers et des formations



Avant-propos

La réussite scolaire et le devenir professionnel des jeunes, dont l'une des clés réside dans de bons choix d'orientation, sont au cœur de la politique du ministère de l'Éducation nationale.

La construction de ces choix s'effectue progressivement tout au long de la scolarité. Pour cela, le collégien, puis le lycéen doit appréhender des métiers différents, découvrir le monde de l'entreprise et connaître les voies de formation préparant à ces divers métiers.

C'est tout le sens du parcours de découverte des métiers et des formations, créé il y a un an, qui se généralise cette année, pour tous les élèves de la classe de cinquième à la terminale.

Je veux en souligner les enjeux : il s'agit d'abord de maintenir pour tous les élèves l'intérêt pour l'enseignement qui leur est dispensé en explicitant mieux le sens. Il s'agit ensuite de contribuer à la capacité à s'orienter tout au long de la vie, mais aussi de donner à chacun les instruments de l'autonomie pour construire ses choix personnels et ainsi éviter le décrochage scolaire. Il s'agit enfin de soutenir l'élévation des niveaux de formation.

Réussir la généralisation du parcours de découverte des métiers et des formations, ce sera aussi s'intégrer dans une démarche commune partagée au niveau européen, affirmée notamment par la résolution sur l'orientation adoptée sous présidence française de l'Union européenne.

Je souhaite que ces 15 fiches vous apportent les éléments utiles à la mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations. Chaque fiche est destinée à évoluer et à être enrichie par les réflexions nouvelles issues de notre séminaire national, mais aussi des bonnes pratiques que je souhaite mutualiser dans le cadre du pilotage national du dispositif.

Jean-Louis Nembrini
Directeur général de l'enseignement scolaire

Contexte du parcours de découverte des métiers et des formations

Le parcours de découverte des métiers et des formations concerne tous les élèves, à tous les niveaux de l'enseignement secondaire de la 5^e à la classe terminale des cycles de lycées, soit en collège, en lycée général et technologique, en lycée professionnel. Il vise à sécuriser les parcours scolaires, mieux anticiper les transitions, permettre à chacun de construire son parcours personnel de façon la plus éclairée possible pour fonder sur des bases solides ses choix d'orientation.

Une perspective européenne : acquérir la capacité à s'orienter tout au long de la vie

Depuis l'expérimentation de « l'éducation à l'orientation » (1996), la démarche s'est enrichie de la réflexion sur les compétences de base nécessaires pour permettre à chacun de tirer le meilleur parti de son parcours personnel de formation, d'insertion, de vie et d'évolution professionnelle.

Ainsi le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont adopté le 18 décembre 2006 une Recommandation s'agissant des « compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie ». Parmi elles, les compétences clés « Apprendre à apprendre », « compétences sociales et civiques » et « Esprit d'initiative et d'entreprise » y ciblent en effet des capacités ou des aptitudes visées par la mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations.

La mise en place en France du socle commun de connaissances et de compétences d'abord par la Loi d'avril 2005 puis le décret du 11 juillet 2006 poursuit le même objectif. La 7^e compétence - « l'autonomie et l'initiative » - est en lien direct avec le parcours au collège.

Une nouvelle étape a été franchie avec l'adoption le 21 novembre 2008 de la Résolution « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie » proposée par le ministre de l'Éducation nationale aux ministres européens réunis au sein du Conseil, sous présidence française. Elle recommande notamment aux États membres de « favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie », objectif qui constitue déjà une priorité pour le système éducatif français. Ainsi les États membres s'accordent, selon leurs situations particulières, à inscrire dans leurs programmes d'enseignement général, professionnel, supérieur, mais aussi pour adultes, des activités d'enseignement et d'apprentissage visant cette acquisition, de sorte que les individus soient en mesure d'anticiper les transitions ou futurs développements de carrière pour en tirer le meilleur parti.

L'orientation tout au long de la vie au cœur du système éducatif

La formation initiale du jeune doit le préparer à s'orienter tout au long de sa vie d'adulte, personnelle et professionnelle. Dans le cadre scolaire, cet objectif peut être atteint grâce à une action pédagogique diversifiée, organisée et planifiée.

Des connaissances, des capacités et des attitudes sont donc à acquérir à travers des actions d'apprentissage reposant sur chacun des enseignants dans sa classe et sa discipline, ainsi que sur l'activité spécifique des professeurs principaux. Pour y parvenir, la contribution coordonnée de nombreux acteurs est nécessaire : représentants du monde professionnel et de l'emploi, du monde de la formation, acteurs spécialisés de l'orientation (directeurs des CIO, conseillers d'orientation-psychologues, délégués régionaux, délégués régionaux adjoints et personnels des DRONisep).

Les trois dimensions constitutives de la capacité à s'orienter

Trois dimensions inséparables constituent cette capacité :

- « se familiariser avec l'environnement économique [...] » que nous résumerons ci-après sous le terme synthétique « Découverte des métiers »
- « connaître les systèmes d'éducation [...] » résumé par la formule « Découverte des formations »

- « savoir s'auto-évaluer [...] » résumé ci-après dans l'expression « Auto-évaluation-connaissance de soi ».

Les deux premières dimensions sont les plus immédiatement identifiables. La troisième, nouvelle, relève de la capacité de l'élève à réfléchir sur soi-même, à s'auto-évaluer, à identifier ses points forts et ses faiblesses, notamment dans ses méthodes d'apprentissage. Elle tient aussi compte de ses centres d'intérêts, ses goûts, ses valeurs, et de la manière dont ils évoluent, peuvent s'enrichir et s'élargir, au fur et à mesure des expériences réalisées ou des connaissances acquises. Cette 3e dimension est celle où il convient d'ouvrir systématiquement l'horizon de la curiosité afin de permettre à l'élève d'acquérir la capacité à saisir les opportunités (esprit d'initiative).

Comme toute activité d'apprentissage, il y a lieu aussi de procéder à la juste évaluation des acquis des élèves, qui auront, à chaque transition importante, à les mettre en pratique en situation réelle, avec leurs parents : construire les dossiers de candidature, adopter une démarche de vœux ouverte et adaptée, s'intégrer au sein des poursuites d'études choisies.

Au total, c'est bien la construction de l'autonomie qui est visée, et l'exercice individuel d'une liberté de choix.

15 repères pour la mise en œuvre du parcours des métiers et des formations

« Étapes métiers » et « temps forts».....	5
Passeport orientation formation	7
Rôle des parents	8
Pilotage	9
Progression pédagogique au collège.....	11
En classe de 5 ^e	12
En classe de 4 ^e	13
En classe de 3 ^e	14
Progression pédagogique au lycée	16
En seconde générale et technologique et en seconde professionnelle	17
En première générale et technologique et en première professionnelle	18
En terminale générale et technologique et en terminale professionnelle ...	20
Partenariats	22
Ressources	24
Formation des acteurs	26
Annexes : citations et références.....	26

« Étapes métiers » et « temps forts »

Le parcours de découverte des métiers et des formations offre aux élèves des expériences qui leur permettent d'élargir leur approche du monde professionnel et des voies de formations et de préparer leur orientation tout au long de leur scolarité.

Séquence d'observation en milieu professionnel

Elle sensibilise les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel. Obligatoire pour tous les élèves de 3^e, elle dure 5 jours.

Premier contact individuel par immersion dans un lieu de travail, c'est une étape clé du parcours de découverte. Les collégiens découvrent le monde de l'entreprise : métiers, secteurs et niveaux de qualification variés. Ils s'informent sur les parcours de formation correspondant et comment y accéder.

Les « banques de stages » constituent un outil nouveau pour aider à la recherche de lieux d'accueil pour cette séquence, en ouvrant l'horizon des possibles (voir Repère 13).

Journée dans un établissement de formation

Pour se familiariser avec les voies de formations, des visites d'établissements sont organisées en 4^e et en 1^{ère}. Ces journées s'insèrent dans la programmation de l'établissement, en lien avec les instances académiques. Elles peuvent prendre des formes variées : immersion collective ou individuelle pour tester un projet, journée portes ouvertes...

Entretiens personnalisés d'orientation

Les entretiens personnalisés constituent un élément essentiel de la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans diplôme en proposant un accompagnement renforcé.

À chaque étape clé de sa scolarité, l'élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation avec son professeur principal, accompagné si possible de ses parents. Il se tient le plus tôt possible après la rentrée et permet de mettre en place l'accompagnement individualisé approprié : remédiation, démarche documentaire, entretien d'orientation approfondi, etc.

Le professeur principal est « responsable du suivi, de l'information et de la préparation de l'orientation des élèves » à tous les niveaux de leur cursus. Il s'appuie sur l'expertise des professionnels de l'orientation et sur ses connaissances.

Le conseiller d'orientation-psychologue l'aide dans la préparation et le suivi de ces entretiens. Il apporte sa connaissance en matière de programmation d'initiatives, de manifestations et de ressources pour l'orientation. Il réalise aussi des entretiens d'orientation approfondis si nécessaire.

L'organisation de ces entretiens, inscrits dans le projet d'établissement, relève du chef d'établissement. Elle implique un travail en commun avec le Centre d'information et d'orientation.

En troisième

L'entretien permet d'établir une relation individualisée avec l'élève, de définir les étapes, les progrès nécessaires et les démarches utiles pour préparer la décision d'orientation et d'affectation. Il est l'occasion d'identifier toutes les modalités de formation possibles et leurs conditions d'accès.

En première année de CAP et en seconde professionnelle

Dès la phase d'accueil, l'entretien permet de faire le point avec l'élève sur ses motivations, son intégration dans la spécialité et son projet. Une réflexion collective avec l'équipe pédagogique peut ensuite être engagée pour apporter des réponses qui lui sont adaptées.

En première

L'entretien facilite l'accueil dans le cycle terminal d'une série, ou spécialité, de baccalauréat. Il permet d'en préciser les débouchés et de préparer la journée dans un établissement d'enseignement supérieur.

En première professionnelle, l'entretien permet de faire le point sur les conditions spécifiques d'accès aux STS et aux IUT ou sur les conditions d'insertion dans le monde professionnel.

En terminale

L'entretien accompagne chaque élève dans les procédures d'admission post-baccalauréat. Il prépare le conseil de classe consacré à l'orientation qui porte un avis sur ses intentions d'inscription post-baccalauréat.

En terminale technologique ou professionnelle, il aide l'élève à connaître les conditions d'admission dans les filières techniques supérieures.

Orientation active

La démarche d'orientation active vise à systématiser la possibilité pour les futurs étudiants des universités d'entrer en contact avec ces établissements, pour mieux les connaître et éventuellement recueillir un avis individualisé sur leur(s) projet(s) d'inscription. La préparation, l'accompagnement, l'exploitation de ces contacts sont des éléments clés de la phase de transition lycée-enseignement supérieur.

Passeport orientation formation

Chaque élève possède un « passeport orientation formation », qui l'accompagne de la 5^e à la terminale. Livret personnel de suivi, il rassemble toutes les recherches et travaux effectués à chaque étape du parcours de découverte des métiers et des formations.

Objectifs

Support à des activités visant l'acquisition de connaissances, de capacités et d'attitudes utiles pour s'orienter tout au long de la vie, il permet de lier à chaque fois :

- découverte des métiers ;
- découverte des formations ;
- auto-évaluation et connaissance de soi.

Il permet à l'élève :

- d'identifier les niveaux/années auxquelles se réfèrent ses découvertes et réflexions personnelles ;
- d'y mentionner les activités qu'il réalise au titre de l'engagement civique, social, sportif ou associatif, que ce soit dans le cadre scolaire ou dans celui de la vie de la cité ou de sa famille ;
- de regrouper les diplômes, titres, certifications ou attestations acquises dans le cadre scolaire, voire, s'il le souhaite, extrascolaire.

Il initie ainsi chez les élèves une démarche nouvelle qu'ils auront à poursuivre au-delà du lycée, dans l'enseignement supérieur ou la vie professionnelle.

Consultation du passeport

L'équipe pédagogique y accède et en encourage la tenue à jour. Le professeur principal peut l'utiliser lors des entretiens personnalisés d'orientation, le conseiller d'orientation-psychologue pour les entretiens d'orientation approfondis. Le passeport orientation formation est un outil d'évaluation du travail de l'élève, notamment au collège pour l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences (en particulier les 6^e et 7^e).

Les parents d'élèves, qui peuvent aussi le consulter, y trouveront une occasion de dialogue avec leur enfant.

Par contre, outil de l'élève, son passeport ne peut pas être utilisé lors de procédures d'admission ou de sélection.

Le passeport doit être numérique, à chaque fois que possible. Il peut notamment s'insérer dans les espaces numériques de travail et permettre à chaque occasion d'éditer curriculum vitae, lettres de motivation...

Le passeport orientation formation pourra s'inspirer du Webclasseur réalisé par l'Onisep.

Rôle des parents

Les parents jouent un rôle-clé dans le parcours de découverte : ils guident leurs enfants pour construire leur avenir, du choix du parcours de formation jusqu'à l'insertion professionnelle.

Objectifs

Les parents jouent un rôle stratégique dans le parcours de découverte. En effet, ils contribuent à atteindre les objectifs qui motivent la mise en place du parcours de découverte :

- élévation des niveaux de formation ;
- lutte contre les abandons précoces ;
- renforcement des filières en déficit d'image, en particulier dans les domaines scientifiques et techniques ;
- contribution au respect du principe d'égalité des chances.

Impliquer les parents

Pour mieux soutenir l'élève, la famille a besoin d'être bien informée.

C'est pourquoi les parents sont invités à assister aux entretiens d'orientation. Les étapes du parcours sont des occasions de dialogue sur les formations que leur enfant envisage (pré-requis, capacité d'accueil, débouchés).

Les parents jouaient déjà un rôle actif dans les procédures d'orientation. Le parcours les implique aussi dans :

- l'entretien personnalisé d'orientation ;
- le passeport formation orientation, auquel ils ont accès ;
- les « étapes métiers » et « temps forts », notamment les journées passées en 4^e et en 1^{re} dans les établissements de formation secondaires et supérieurs ;
- le choix du lieu de la séquence d'observation en milieu professionnel en 3^e, avec l'aide de l'établissement et le dispositif « banque de stages » ;
- la participation à des activités programmées dans le cadre du parcours.

Leur place peut être explicitement prévue dans la programmation du parcours présentée au conseil d'administration de chaque établissement et peut donner lieu à d'autres extensions.

Impliquer des représentants de toute la communauté éducative dès la conception du volet « orientation » du projet d'établissement permet d'assurer la transversalité du parcours en se rapprochant au plus près des besoins des élèves. Le rectorat contribue à harmoniser l'action de tous les acteurs locaux de l'orientation.

Dans l'établissement : construire la programmation pluriannuelle

La « programmation du parcours de découverte des métiers et des formations » fait partie intégrante du projet d'établissement. Elle permet de mettre en cohérence l'ensemble des activités (information, enseignement et apprentissage) qui visent l'acquisition et l'exercice de la capacité à s'orienter tout au long de la vie. Présentée en conseil d'administration, elle se compose d'un programme d'actions sur trois ans au collège puis sur trois ans au lycée.

L'établissement y précise les « étapes métiers » et les « temps forts ». Il peut aussi les compléter par des actions appropriées au profil des élèves en s'appuyant sur les ressources locales et les partenariats.

L'efficacité de la démarche repose sur la qualité de la réflexion conduite par le conseil d'administration, le conseil pédagogique et le conseil de la vie lycéenne, qui se prononcent sur la pertinence des modalités d'organisation retenues et sur l'évaluation du dispositif. La mise en œuvre du parcours doit également intégrer les conventions ou accords passés localement avec les services ressources (CIO...).

Le conseil pédagogique

- favorise la concertation entre les professeurs (coordination des enseignements, notation et évaluation des activités scolaires) ;
- prépare la partie pédagogique du projet d'établissement ;
- peut évaluer les actions mises en place et formuler des propositions.

Le conseil de la vie lycéenne

- peut faire connaître idées, attentes et préoccupations des lycéens en matière d'orientation ou d'insertion dans le monde du travail ;
- peut participer à l'élaboration du calendrier annuel d'orientation, en proposant des rencontres de professionnels, des visites d'anciens élèves, de représentants des entreprises du bassin de formation, du monde associatif...

Présidé par le chef d'établissement, le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) rassemble des représentants des lycéens, des personnels et des parents d'élèves.

Le conseil d'administration

- contribue, de manière décisionnelle et consultative, à fixer l'organisation de l'orientation et de la préparation à l'insertion ;
- contribue à l'organisation des « étapes métiers » et des « temps forts » du parcours de découverte (contenu des activités des heures de vie de classe, choix de thématiques pour les itinéraires de découverte, organisation de l'enseignement de découverte professionnelle, projets pluridisciplinaires...).

Lorsqu'un enseignement se rapporte à des éléments s'intégrant au parcours de découverte des métiers et des formations, il peut être mentionné dans la programmation du parcours.

Le parcours de découverte peut ainsi recouvrir :

- l'utilisation des heures de vie de classe (10h par an, sauf pour la voie professionnelle) ;
- des journée(s) banalisée(s), notamment celles de 4^e et de 1^{re} ;
- la séquence d'observation en milieu professionnel de 5 jours, obligatoire en 3^e ;
- l'enseignement de découverte professionnelle en 3^e (option de 3h ou module de 6h par semaine) ;
- l'exploitation possible des heures des « itinéraires de découverte » en 5^e et en 4^e (72h par an) ;
- le temps consacré aux entretiens personnalisés d'orientation conduits par les professeurs principaux, en coopération avec les conseillers d'orientation-psychologues, auxquels les parents doivent pouvoir participer, en 3^e, 1^{ere}, terminale et 1^{ere} année de cycle professionnel ;
- l'accompagnement éducatif ;
- toute(s) autre(s) initiative(s) prises sur le temps scolaire dans le cadre du projet d'établissement.

Au cours du cycle de baccalauréat professionnel, les dispositifs d'accompagnement personnalisés s'adressent aux élèves selon leurs besoins et leurs projets. Les élèves peuvent bénéficier de soutien, d'une aide individualisée, de tutorat, du module de consolidation, etc.

Dans l'académie : appuyer le pilotage pédagogique

Le cahier des charges académique est un levier pour le développement de la politique éducative de chaque recteur. Cet outil permet de mettre en cohérence les acteurs locaux, de fournir des repères pour le pilotage et la formation des acteurs, d'identifier les soutiens utiles et de procéder à l'évaluation du dispositif.

Progression pédagogique au collège

Tous les enseignants sont impliqués dans la construction du parcours de découverte des métiers et des formations : ils choisissent librement des temps d'apprentissage en fonction de leur propre progression pédagogique. Elles peuvent prendre appui sur des « étapes métiers » et « temps fort » organisés dans l'établissement et incluent les trois dimensions de la capacité à s'orienter tout au long de la vie.

Connaissances, capacités, attitudes

Les enseignants conduisent leurs élèves à établir des liens entre les métiers, les formations, leurs goûts et les choix qui en découlent. Les trois dimensions de la capacité à s'orienter tout au long de la vie sont énoncées par la résolution européenne sur l'orientation adoptée pendant la présidence française de l'Union européenne en 2008 :

- la découverte des métiers (connaissance des activités professionnelles, des métiers) ;
- la découverte des formations (connaissance des systèmes de formation et de certification) ;
- l'auto-évaluation-connaissance de soi.

Conformément aux objectifs du socle commun au collège, les élèves doivent aussi acquérir autonomie et initiative. Ils sollicitent ainsi des compétences transversales, comme connaître les règles de la vie collective, travailler en équipe, rendre compte d'un travail individuel ou collectif...

Découverte des métiers et des formations

Chaque élève doit connaître :

- l'environnement économique ;
- l'entreprise ;
- des métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés, les parcours de formation correspondants et les possibilités de s'y intégrer.

Chacun doit être conscient de l'égalité de dignité des différents secteurs professionnels.

Auto-évaluation et connaissance de soi

Chaque élève doit connaître les processus d'apprentissage, ses points forts, ses insuffisances et savoir :

- s'auto-évaluer ;
- choisir un parcours de formation, première étape de la formation tout au long de la vie ;
- développer sa persévérance.

Attitudes fondamentales, la motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser impliquent :

- la volonté de se prendre en charge, d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques ;
- la conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre.

En savoir plus sur...

- Les programmes au collège
- Le socle commun de connaissances et de compétences
- L'attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun au palier

www.eduscol.education.fr

En classe de 5^e

Activité dominante : découverte des métiers

Objectifs

Apprendre à connaître les caractéristiques des métiers, recueillir des informations, chercher à découvrir ses intérêts, imaginer son futur

Etapes métiers et temps forts

- Ouverture du passeport orientation formation
- Rencontre avec des professionnels ou visites d'entreprises

Pistes de travail

Découverte des métiers

- Décrire le métier d'une personne proche, d'un personnage célèbre...
- Utiliser une documentation (kiosque au CDI, site Onisep...)
- Exprimer les qualités requises pour un métier découvert ou projeté
- Expliquer l'organisation du collège en fonction des métiers du personnel
- Classer les métiers recensés dans l'environnement proche ou plus lointain
- Repérer la place des technologies de l'information et de la communication dans la pratique d'un métier

Découverte des formations

- Associer des disciplines scolaires à des domaines d'études, à des métiers, donner des exemples
- Décrire le parcours de formation d'un professionnel contacté

Auto-évaluation-connaissance de soi

- Identifier ce qui a été découvert en observant un métier, en comparant avec les idées préconçues
- Exprimer son intérêt par rapport à celui-ci

Exemples de réalisations à proposer aux élèves

- Enquête sur les métiers avec recherche documentaire
- Comptes rendus de rencontres et interviews de professionnels à résumer
- Visite d'entreprises avec réalisation d'un compte-rendu
- Carrefours métiers
- Témoignages d'élèves de 3^e (à partir de la séquence d'observation en milieu professionnel)
- Témoignages d'anciens élèves (lycéens, étudiants)
- Témoignages de parents d'élèves
- Affichage, expositions...

En classe de 4^e

Activité dominante : découverte des voies de formation

Objectifs

Mettre en place une démarche rationnelle, acquérir des méthodes d'analyse et de traitement des données, développer son sens critique et sa capacité de questionnement (distanciation et réflexion)

Étapes métiers et temps forts

Journée en établissement : lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel, lycée d'enseignement agricole, CFA, etc.)

Pistes de travail

Découverte des métiers

- Identifier la notion de qualification et son lien avec les métiers
- Reconnaître les types et les niveaux de formation correspondant à différents métiers
- Situer géographiquement des entreprises correspondant à différents secteurs d'activité

Découverte des formations

- Localiser des établissements de formation et les classer selon leurs caractéristiques
- Sélectionner les organismes d'information sur la formation
- Décrire le contenu de certaines formations
- Pour un métier choisi, tracer le schéma des études et comparer les voies de formation possibles
- Énoncer des critères d'accès aux formations et leurs procédures précises d'admission
- Distinguer les diplômes et les niveaux de qualifications de différents métiers.

Auto-évaluation-connaissance de soi

- Formuler un avis personnel sur l'intérêt et les difficultés de tel métier ou telle formation découverte
- S'auto-évaluer - points forts et insuffisances - pour identifier ses propres possibilités d'admission dans une formation
- Savoir explorer ses centres d'intérêts, ses valeurs, les enrichir au fil des découvertes réalisées

Exemples de réalisations à proposer aux élèves

- Correspondance avec des professionnels, des employeurs, des organismes
- Résumé d'intervention d'un professionnel
- Compte rendu de visite en établissement de formation
- Description de cursus de formation après recherche
- Interview de lycéens ou d'apprentis
- Cahier des charges pour un parrainage par une entreprise ou une institution
- Participation à des jeux de rôles ou autres jeux d'équipes
- Élaboration de grilles d'auto-évaluation
- Tenue et mise à jour du passeport orientation formation

Activité dominante : préparer l'après 3^e

Objectifs

Mettre en cohérence, s'approprier les connaissances pour se situer et choisir

Étapes métiers et temps forts

- Entretien personnalisé d'orientation
- Séquence d'observation en milieu professionnel : rechercher un lieu d'accueil, préparer la séquence, produire un rapport de stage, faire une présentation orale, rédiger un CV ou fiche de coordonnées, apprendre à se décrire et se présenter...
- Procédure d'orientation et d'affectation

Pistes de travail

Découverte des métiers

- Citer les métiers participant à l'élaboration d'un produit ou d'un service
- Énumérer des métiers relatifs à un secteur à tous les niveaux de qualification
- Retrouver des métiers communs à plusieurs secteurs
- Énoncer les tâches attendues sur une fiche métier ou une offre d'emploi
- Observer et décrire l'organisation d'une entreprise
- Identifier les enjeux et les risques de différents types d'activité

Découverte des formations

- Décrire le parcours observé ou projeté d'un professionnel (formation, accès à l'emploi, évolutions possibles)
- Élaborer et planifier une stratégie de recherche d'informations à partir de sources de renseignements sur les formations
- Pour ses choix d'orientation, connaître les conditions concrètes d'admission et évaluer ses chances d'accès (procédures, capacités d'accueil) et d'évolution (passerelles)

Auto-évaluation-connaissance de soi

- Formuler et justifier en argumentant ses vœux d'orientation et les élargir si nécessaire
- Identifier en quoi ses représentations des métiers, des qualifications ou des entreprises ont évolué après la séquence d'observation en milieu professionnel
- Constater l'évolution de ses centres d'intérêts, ses valeurs, par rapport à ceux explorés en classe de cinquième

Exemples de réalisations à proposer aux élèves

- Débats avec des invités du monde du travail
- Rapport de stage
- Participation à des forums, des salons des métiers et des formations
- Préparation des dossiers d'orientation
- Productions attendues dans le cadre de l'évaluation du socle et du DNB
- Tenue et la mise à jour du passeport orientation formation

Approfondir avec l'enseignement de découverte professionnelle

L'enseignement de la découverte professionnelle (option de 3 heures ou module de 6 heures) participe de ce parcours de découverte.

En classe de 3^e, deux possibilités s'offrent aux élèves pour valoriser et approfondir les connaissances qu'ils auront acquises au cours du parcours des métiers et des formations débuté en classe de 5^e.

L'option « découverte professionnelle 3 heures » est ouverte à tous les élèves de collège en classe de 3^e. Expérimentée à la rentrée 2005 et généralisée à l'ensemble des collèges depuis la rentrée 2006, cet enseignement est conçu pour élargir la culture générale des élèves et leur offrir une approche du monde professionnel qui participe à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté. C'est un champ ouvert aux entreprises, aux branches professionnelles, aux partenaires du monde économique. Ces enseignements sont inscrits dans le socle commun de connaissances et compétences. Par ailleurs, s'ils proposent une meilleure information des élèves, ils permettent également aux entreprises de mieux connaître le monde éducatif.

84 376 élèves l'ont choisi en 2008 comme enseignement optionnel.

Le module « découverte professionnelle 6 heures » se situe quant à lui dans la perspective d'une réduction des sorties sans qualifications du système éducatif : il est destiné à certains élèves volontaires du niveau de la classe de 3^e qu'il convient de mobiliser à nouveau vers une poursuite d'études à la fin de cette classe. Il est pris en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet « série professionnelle ».

À la rentrée 2008, 32 000 élèves ont suivi le module de 6 heures de découverte professionnelle (7 000 élèves en collège et 25 000 en lycée professionnel).

Cette option et ce module sont un outil de mise en synergie des compétences au service d'une meilleure information et orientation des élèves. Ces enseignements s'enrichissent de manière permanente de l'expérience acquise par les équipes pédagogiques qui les ont pris en charge d'autant que, s'ils ne font pas l'objet d'une discipline et de programme spécifiques, ils reposent cependant sur un cadre national détaillé.

Progression pédagogique au lycée

Au lycée, la progression du parcours vise à préparer l'après-baccalauréat (poursuite des études ou insertion professionnelle), avec l'objectif de permettre à la moitié d'une génération de décrocher un diplôme de l'enseignement supérieur.

L'acquisition et l'exercice de la capacité à s'orienter s'évalue par l'obtention du diplôme final et une transition réussie vers le post-baccalauréat. Elle doit s'intégrer à la poursuite du cursus de formation ou à l'insertion professionnelle.

La progression pédagogique au lycée ne distingue pas les voies de formation générale, technologique et professionnelle. Un temps égal de préparation au baccalauréat, le déploiement des passerelles entre les voies et la variété des parcours individuels ne le justifient pas. Si l'insertion professionnelle reste l'objectif majoritaire des bacheliers professionnels, ils peuvent accéder à l'enseignement technologique supérieur, parfois même de droit.

Le parcours de découverte des métiers et des formations se construit tout au long de la scolarité au lycée. Il vise à préparer l'après-baccalauréat. Plusieurs capacités peuvent être sollicitées au cours d'une même activité :

- découverte des métiers ;
- découverte des formations ;
- auto-évaluation et connaissance de soi.

On retrouve les « étapes métiers » et les « temps forts » à tous les niveaux.

L'orientation active fait partie intégrante du parcours de découverte des métiers et des formations.

La progression pédagogique ci-après se présente comme une « boîte à outils » dans laquelle les équipes pourront puiser au besoin.

Activité dominante : du lycée à l'après-baccalauréat, rechercher et organiser l'information utile

Objectifs

- Préparer la suite du parcours au lycée
- Explorer au moins deux secteurs d'activité

Étapes métiers et temps forts

Journée de l'orientation ou « semaine de l'orientation »

Pistes de travail

Découverte des métiers

- Trouver les informations sur un métier, un champ professionnel, les confronter à ses représentations
- Sélectionner un secteur et situer des employeurs potentiels
- Décrire les différences de rémunération liées au travail (niveau de qualification, responsabilité, pénibilité, ancienneté...)
- Évaluer les liens avec des domaines scientifiques et leurs applications dans divers secteurs

Découverte des formations

- Connaître le contenu des différentes séries ou spécialités et leurs débouchés
- Décrire les objectifs et le fonctionnement de différents établissements de formation
- Identifier différents dispositifs (CPGE pour baccalauréats technologiques, concours, passerelles, licences professionnelles, etc.)
- Identifier les implications et conséquences de décisions concernant des choix scolaires.

Auto-évaluation-connaissance de soi

- Trouver et contacter des personnes ressources, savoir solliciter un conseil
- Hiérarchiser des professions selon des critères personnels explicites
- Élaborer et planifier un plan d'actions pour son parcours personnel de formation et d'insertion
- Hiérarchiser les différents facteurs à considérer pour prendre une décision concernant son orientation

Exemples de réalisations à proposer aux élèves

- Rencontres, interviews de professionnels en groupe, débats avec des professionnels
- Visites de milieux de travail, stages courts dans une entreprise ou une organisation
- Recueil de brochures, vidéos ou matériaux disponibles dans des entreprises ou organisations
- Témoignages d'anciens élèves
- Journée dans un établissement secondaire proche
- Visites d'établissements secondaires, de centres de formation professionnelle ou d'universités
- Travaux pratiques dans les ateliers d'un établissement professionnel
- Bilans personnels, exercices d'autoévaluation, rédaction de textes, d'exposés oraux
- Tenue et mise à jour du passeport orientation formation

Activité dominante : se projeter vers le post-baccalauréat, raisonner, mesurer, calculer

Objectifs

- Construire une représentation de l'enseignement supérieur
- Étudier au moins un secteur d'activité, son évolution dans le temps et son organisation dans l'espace régional, national et européen

Etapes métiers et temps forts

- Entretien personnalisé d'orientation
- Journée passée en établissement d'enseignement supérieur, en immersion individuelle, en visites collectives, dans le cadre des journées portes ouvertes (JPO)...

Pistes de travail

Découverte des métiers

- Distinguer des facteurs de contexte qui pourraient influencer l'évolution d'un secteur professionnel
- Identifier différents canaux d'offres d'emplois
- Identifier les étapes à franchir pour se préparer et entrer sur le marché du travail
- Décrire des parcours particuliers de vie professionnelle

Découverte des formations

- Identifier les pré-requis nécessaires à certaines formations et certains concours
- Trouver des exemples mettant en valeur la nécessité de la formation tout au long de la vie
- Situer des établissements proposant la même formation
- Identifier les filières supérieures propres à la série ou spécialité du baccalauréat préparé et leurs spécificités
- Comparer des statistiques comportant des indicateurs de réussite aux examens et aux diplômes, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle, avec une attention particulière à celles portant sur le devenir des lycéens de la série ou de la spécialité du baccalauréat préparé
- Repérer la variété des parcours possibles pour atteindre un même objectif de formation ou professionnel
- Connaître les avantages ou estimer les conséquences d'un choix en rapport avec les caractéristiques propres à la série ou spécialité du baccalauréat préparé

Auto-évaluation-connaissance de soi

- Préparer un entretien d'embauche
- Rédiger un CV et une lettre de motivation
- Faire le bilan de ses talents
- Faire le bilan de ce qui a évolué dans ses projets personnels de parcours
- Mesurer ses chances d'être admis dans une formation supérieure
- Identifier les contraintes et en mesurer l'impact sur ses projets de formation
- Repérer l'évolution de ses centres d'intérêt et valeurs par rapport aux années précédentes
- Identifier l'évolution de ses représentations à l'issue de la journée passée dans l'enseignement supérieur
- Argumenter sur ses choix de formations envisagées

Exemples de réalisations à proposer aux élèves

- Conférences de professionnels, d'employeurs ou d'anciens élèves de l'école sur leur parcours professionnels
- Consultation des pages jaunes, de sites, de journaux, de revues
- Recherches d'éléments d'information spécifiques dans les offres d'emplois des journaux

- Étude de parcours professionnels à l'aide de journaux, de la télévision, de vidéos, d'écrits, d'Internet, d'outils multimédias
- Rédaction de biographies ou d'histoires de vie
- Recherche en équipe sur Internet et sur support papier
- Étude des emplois et professions à partir d'un organigramme d'entreprise
- Témoignages de parents, de personnes retraitées sur leur expérience professionnelle
- Exposition de travaux réalisés en classe
- Comptes rendus à la classe
- Échanges, discussions en équipes
- Jeu de rôles sur un bon entretien et le contenu d'un curriculum vitae
- Organisation par les jeunes d'un centre d'exploration sur les formations et le monde du travail
- Organisation d'une expo-métiers, d'une journée-carrières
- Bilans personnels, exercices d'autoévaluation
- Rédaction de textes, d'exposés oraux, etc.
- Tenue et mise à jour du passeport orientation formation

Préparation de l'orientation active

Suivi et exploitation pour soi-même, communication et partage d'informations pour les autres, concernant les activités développées dans le cadre des différentes phases de préparation à l'orientation active.

En terminale générale et technologique et en terminale professionnelle

Activité dominante : finaliser ses choix, réaliser, présenter, communiquer

Objectifs

Aider les élèves à finaliser leurs choix et à élaborer une stratégie

Étapes métiers et temps forts

- Entretien personnalisé d'orientation
- Conseil de classe consacré à l'orientation
- Préinscription et Admission-post-bac
- Orientation active et les conseils donnés par les universités ou les autres établissements de formation supérieure

Pistes de travail

Cette activité se réalise dans un cadre organisé par « l'orientation active » et le « dossier unique » d'accès à l'enseignement supérieur à travers Admission post-bac (APB).

Découverte des métiers

- Identifier des sources d'emploi dans un environnement national, européen et international
- Repérer les chambres consulaires, les organisations professionnelles patronales et syndicales
- Localiser les services publics de l'emploi et leur offre de services
- Distinguer les principales causes de différentes réussites professionnelles (inventeurs, chercheurs, grands commerçants ou industriels...)

Découverte des formations

- Comparer les objectifs et le contenu de formations supérieures
- Établir le lien entre les voies de formation envisagées et leurs ouvertures sur le marché du travail
- Identifier les capacités d'accueil d'un établissement pour ses formations supérieures
- Connaître les statistiques de réussite aux examens, de poursuite d'études et d'insertion des formations envisagées
- Connaître les coûts et les aides pour des formations supérieures envisagées
- Diversifier et croiser ses sources d'informations

Auto-évaluation-connaissance de soi

- Hiérarchiser ses choix, formuler d'autres choix, analyser les alternatives, adopter une démarche ouverte de vœux tenant compte de ses chances d'admission
- Savoir prendre des décisions et suivre les procédures mises en place

Exemples de réalisations à proposer aux élèves

- Consultation du Répertoire national des certifications professionnelles, du KOMPASS, de revues professionnelles spécialisées...
- Création d'une veille sur les innovations dans différents secteurs à l'aide de services proposés en ligne...
- Rédaction ou études biographiques de personnages connus...
- Recueil et étude de brochures, de plaquettes de présentation d'établissements et de formations
- Étude des emplois et professions à partir du site de l'Insee
- Bilans personnels, exercices d'autoévaluation
- Rédaction de textes, d'exposés oraux...
- Tenue et mise à jour du passeport orientation formation

Préparation de l'orientation active

- Suivi et exploitation pour soi-même, communication et partage d'informations pour les autres, concernant les activités développées dans le cadre des différentes phases de préparation à l'orientation active
- Suivi des procédures mises en place dans le cadre du dossier unique d'admission dans l'enseignement supérieur admission-post-bac, constitution et envoi des dossiers nécessaires, élaboration de la démarche ouverte de vœux

Partenariats

Les partenariats peuvent être organisés au niveau local ou national, avec d'autres établissements, des entreprises, des institutions. La participation de représentants du monde de l'entreprise aux « étapes métiers » est essentielle : elle donne à l'élève une approche concrète du monde socio-économique, des métiers, des secteurs d'activités et du fonctionnement des entreprises

Au niveau national

Le parcours s'appuie sur les partenariats avec les branches et fédérations professionnelles, les entreprises et les chambres consulaires. Ils peuvent s'inscrire dans des cadres multiples : conventions, contrats d'objectifs, accords-cadres.

Au niveau académique

Le chargé de mission école-entreprise développe des partenariats avec le monde professionnel et met en réseau établissements et acteurs du monde économique.

Des ingénieurs et des cadres peuvent être temporairement détachés de leurs entreprises dans certaines académies, pour mettre leur expérience professionnelle au service du système éducatif. Ces « ingénieurs pour l'école » (IPE) font bénéficier les jeunes de contacts directs avec les entreprises.

Au niveau local

Le partenariat s'organise le plus souvent au niveau d'un bassin, autour d'un EPLE. Un groupe « école-entreprise » peut être créé à ce niveau et travailler avec le correspondant académique « école-entreprise » pour :

- mettre en place des visites d'entreprises, des témoignages de professionnels, un site Internet ;
- proposer aux équipes pédagogiques des outils créés par les branches professionnelles ou par l'Onisep ;
- organiser des visites de salons ;
- faire participer les établissements à la semaine école-entreprise...

Associer les entreprises

Un partenariat étroit avec les acteurs du monde du travail et une mise en réseau des ressources disponibles sont nécessaires pour permettre aux élèves de faire connaissance avec les professions et métiers et élargir l'horizon des possibles.

Associer les acteurs institutionnels

Les collectivités territoriales, le service public de l'emploi, les organismes et les associations œuvrent en faveur de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes, l'Onisep peuvent contribuer à faire vivre les banques de stages.

Les ministères chargés de l'Agriculture et de la pêche, du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la solidarité et de la ville et de la Justice en sont également partenaires.

Les missions des organismes et associations chargés de la formation et de l'insertion peuvent aussi être présentées aux lycéens, pour les préparer à leur insertion et aux possibilités de formation tout au long de la vie.

Le service public de l'emploi peut apporter son concours à toutes ces initiatives.

Mettre en place des conventions inter-établissements

Des conventions peuvent être mises en place entre établissements de différents niveaux : collèges, lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels, centres de formation des apprentis (CFA), établissements d'enseignement supérieur.

Les portes ouvertes des établissements sont des moments forts. Elles font découvrir les formations que proposent les établissements, leur organisation et leur mode de fonctionnement, les possibilités de poursuites d'études et d'insertion.

La découverte des CFA donne aussi aux élèves l'occasion de s'informer sur les modalités de formation et d'alternance.

En lycée professionnel, les parcours des élèves peuvent être mis en réseau dans le cadre des lycées des métiers, pour favoriser leur orientation vers les sections de technicien supérieur.

Dans le cadre du parcours de découverte, ces activités doivent être préparées, accompagnées et évaluées. Le passeport orientation formation permet à l'élève d'en conserver une trace.

Les banques de stages

Les banques de stages sont généralisées en 2009-2010. Pour permettre une plus grande équité dans l'accès aux stages, en adéquation avec les objectifs du Plan Espoir banlieues, chaque académie doit en constituer une pour les collégiens de 3^e, les lycéens et les étudiants de sections de techniciens supérieurs (STS).

Elles visent plusieurs objectifs :

- assurer l'égalité pour tous ;
- renforcer le partenariat avec les entreprises et préparer l'insertion professionnelle ;
- améliorer l'orientation par une approche de la diversité des métiers.

La banque académique de stages repose sur une application informatique qui joue un rôle d'interface entre les offres venant des entreprises et des administrations, d'une part, et les besoins exprimés par les établissements, d'autre part.

En savoir plus

Mise en place d'une banque de stages dans chaque académie en 2009-2010 : note de service n°2009-127 du 17 septembre 2009

> www.education.gouv.fr/bo

Ressources

Centre d'information et d'orientation (CIO)

Pour mettre en œuvre le parcours, le chef d'établissement s'appuie sur le CIO et son directeur, en formalisant son apport par écrit. Le CIO est à la fois un lieu ressource et un observatoire sur l'offre de formation. Son directeur a une vision d'ensemble du système de formation à l'échelon local. Le CIO est impliqué au sein du réseau des partenaires locaux du service de l'emploi, des missions locales, des milieux professionnels et des élus.

Grâce aux contacts individuels avec les élèves et leurs familles, notamment à l'occasion des entretiens d'orientation approfondis qu'ils conduisent, leur action complète celle des enseignants.

Services communs universitaires d'information et d'orientation-insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Pour la plupart installés dans les universités, ces services constituent des partenaires naturels pour la relation lycée-université pour l'orientation des futurs lycéens. Ils organisent aussi des événements, comme des journées portes ouvertes.

Onisep (et ses délégations régionales)

En direction des élèves

L'Onisep propose aux établissements des ressources et des services pour faciliter la mise en œuvre du parcours et accompagner les élèves dans leur suite de formation :

- des données géolocalisées offrent un service au plus près des besoins des usagers : > www.onisep.fr ;
- un service qui répond aux questions des élèves et des parents et les met en relation avec les professionnels de l'orientation : > www.monorientationenligne.fr ;
- guides diffusés gratuitement aux élèves sur le système de formation ;
- accès aux publications sur les métiers et les formations (collections parcours, Voie Pro, Zoom sur les métiers, Infosup, Dossiers) dans les kiosques Onisep des CDI.

En direction des équipes éducatives

L'Onisep met à disposition des établissements des ressources pédagogiques spécifiques pour accompagner la mise en œuvre du parcours. L'Onisep apporte tous les éléments nécessaires à l'action menée en classe : kit du professeur principal, activités pédagogiques, informations sur les secteurs d'activités, etc.

> www.onisep.fr/equipeseeducatives

Ressources/activités de classe

Au collège et au lycée, des brochures proposent un accompagnement pédagogique du parcours de découverte et aident à préparer l'avenir en accompagnant le parcours et l'orientation active.

La série « Disciplines et découverte des métiers » (français, histoire géographie, anglais et mathématiques) permet une découverte du monde du travail dans le cadre disciplinaire du programme de la classe de 3^e.

Ressources/monde professionnel

La série sur les secteurs d'activités (chimie, services à l'automobile, commerce inter-entreprises, grande distribution, ameublement, textile...) propose des éléments de compréhension d'un secteur, de ses emplois et de son évolution.

La série sur les entreprises (Véolia, Accor) permet aux enseignants de faire découvrir aux élèves l'organisation d'une entreprise.

La série sur les métiers (l'hôpital, le centre commercial, le quartier, la zone industrielle, l'aéroport), sur support multimédia, accompagne les élèves dans le monde des métiers d'un environnement qui leur est familier.

Ressources/informations

Le guide du professeur principal de 3^e donne aux enseignants les clés pour exercer leur mission.

La série « Informer » apporte un regard approfondi et des témoignages sur l'orientation au lycée, à l'université, sur l'orientation des élèves handicapés, sur la mobilité en Europe, etc.

Au niveau local

Les délégations régionales de l'Onisep :

- apportent une information de proximité sur les formations (guides remis aux élèves, productions en liaison avec les préoccupations locales) ;
- offrent un service d'accompagnement aux établissements (implantation du kiosque, accompagnement des productions et du passeport orientation formation) ;
- publient au niveau régional des productions sur l'économie, les métiers, les emplois ;
- animent l'entrée régionale de l'Onisep.

Mutualisation des bonnes pratiques

Le séminaire national des 15 et 16 octobre 2009 entend contribuer à dynamiser l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

Outre les ressources attendues du projet Pairform@nce, le site éducol recensera des sites académiques qui présentent des bonnes pratiques en matière de construction, de programmation et de mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations dans les établissements, les bassins d'éducation, les académies, et tiendra à jour les références nationales, dont les 15 Repères.

Les grands établissements contribuent aussi à cet effort de mutualisation et de formation.

Le parcours de découverte des métiers et des formations repose sur un travail d'équipe : professeurs, chef d'établissement, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation-psychologue, professeur documentaliste, etc. en sont partie prenante.

Enseignants

Objectifs

Le rôle des enseignants évolue : ils sont impliqués dans le développement de l'accompagnement individualisé et dans les activités visant l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie. Un suivi par la formation doit être assuré, tant au plan national qu'académique.

L'orientation repose de plus en plus sur la complémentarité entre l'enseignant et le conseiller d'orientation-psychologue (COP), personnel ressource spécialiste.

La formation vise à créer chez les enseignants une culture de l'orientation, progressive et positive :

- en inscrivant l'orientation dans des enjeux pédagogiques, en sollicitant les enseignements disciplinaires en cohérence avec les programmes au collège comme au lycée ;
- en valorisant l'apport de cette culture dans la pratique du métier ;
- en s'appuyant sur le rôle stratégique du chef d'établissement dans le montage et la programmation du parcours.

Modalités

La formation s'appuie sur :

- un pilotage national, en collaboration avec les autres acteurs, l'Onisep, etc. ;
- des déclinaisons académiques, prévues au cahier des charges académique du parcours et inscrites dans les plans académiques de formation sous forme de formation de formateurs, qui agissent ensuite au niveau des bassins et des établissements ;
- un pilotage à l'échelle de l'établissement (chef d'établissement, professeur principal) en collaboration avec les services académiques de l'information et de l'orientation et la délégation académique aux enseignements techniques.

Elle peut aussi solliciter les corps d'inspection pédagogiques territoriaux et les partenaires du monde éducatif ou professionnel. Les acquis de l'éducation à l'orientation, de l'enseignement de découverte professionnelle, des bonnes pratiques d'association à ces expériences des élèves et de leurs familles peuvent aussi être mobilisés.

Conseillers d'orientation-psychologues

Ils s'inscrivent dans une démarche de soutien aux équipes, dans la programmation des activités du parcours, leur exploitation et leur évaluation, l'apport de références documentaires ou la connaissance des initiatives ou événements utiles.

La formation des COP vise à activer plusieurs compétences :

- mettre en cohérence les activités proposées et la progression pédagogique ;
- contribuer à la construction de la programmation du parcours au sein de l'établissement ;
- exploiter les outils de connaissance des métiers et du monde des activités professionnelles.

Personnels de direction et d'encadrement

Les inspecteurs jouent un rôle actif dans le pilotage pédagogique de l'orientation, par le biais du programme de travail académique et l'évaluation d'équipes disciplinaires ou pédagogiques, de niveaux ou de cycles. La construction du parcours de découverte des métiers et des formations s'inscrit dans ce cadre.

Un projet innovant : le parcours de formation des personnels à distance

Le parcours de formation des personnels Pairform@nce vise à développer l'usage de la formation à distance. Il s'appuie sur un ensemble de plates-formes académiques et nationale appelé Pairform@nce.

Ce programme propose d'associer des projets académiques confrontés à des problématiques similaires et de constituer un réseau d'échanges de contenus et de pratiques.

L'académie d'Orléans-Tours a développé un dispositif de formation à distance et d'échanges sur le parcours de découverte, mis à disposition de toutes les académies qui participent au projet Pairform@nce à partir de janvier 2011.

Ce projet vise à montrer comment intégrer concrètement le parcours de découverte dans les disciplines, pour permettre à tous les enseignants de contribuer à sa généralisation. Plusieurs partenaires académiques s'y impliquent : SAIO, DAFPEN, corps d'inspection, Onisep et DAFPIC.

Annexes : citations et références

Sommaire

Contexte du parcours de découverte des métiers et des formations

Conférence de presse de rentrée du ministre de l'éducation nationale, Porte parole du Gouvernement, Luc Chatel, le 31 août 2009 (extraits)

Recommandation adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne le 18 décembre 2006 (extraits)

Résolution sur l'orientation adoptée sous présidence française le 22 novembre 2008 (extrait)

Repère 1 : « étapes métiers » et « temps forts »

Circulaire n°2008-092 du 11 juillet 2008 sur le parcours de découverte des métiers et des formations (extraits)

Décret n° 2005-1013 du 24 août 2005 relative aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège, rendant obligatoire la séquence d'observation en milieu professionnel (extraits)

Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), article 20, mettant en place l'orientation active (extraits)

Circulaire n°2009-1002 du 26 janvier 2009 portant « orientation des futurs bacheliers vers l'enseignement supérieur en vue de la rentrée 2009 (extraits)

Circulaire n°2009-068 du 20 mai 2009 de préparation de la rentrée rappelant la mise en place des entretiens personnalisés d'orientation (extraits)

Repère 2 : Passeport orientation formation

Circulaire n°2008-092 du 11 juillet 2008 sur le parcours de découverte des métiers et des formations (extraits)

Présentation du webclasser par l'Onisep

Repère 3 : le rôle des parents

Circulaire n°2009-068 du 20 mai 2009 de préparation de la rentrée (extraits)

Repère 4 : le pilotage

Circulaire n°2008-092 du 11 juillet 2008 sur le parcours de découverte des métiers et des formations (extraits)

Repère 5 : la progression pédagogique au collège

Liens avec les programmes au collège

Liens avec le socle commun de connaissances et de compétences

Attestation de maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences

Repère 13 : les partenariats

Circulaire n°2009-068 du 20 mai 2009 de préparation de la rentrée rappelant la mise en place des banques académiques de stages (extraits)

Note de service n°2009-127 du 17 septembre 2009 sur la mise en place d'une banque de stages dans chaque académie en 2009-2010 parue au BO du 1er octobre 2009 (extraits)

Repère 14 : les ressources

Apport des grands établissements publics

Groupe de travail national

Contexte du parcours de découverte des métiers et des formations

Conférence de presse de rentrée du Ministre de l'Éducation nationale, Porte parole du Gouvernement, Luc Chatel, le 31 août 2009

Généralisation du parcours de découverte des métiers et des formations

Le parcours de découverte des métiers et des formations, expérimenté en 2008-2009, est généralisé à la rentrée 2009 à tous les élèves, de la cinquième à la terminale. Il vient mettre en cohérence toutes les activités contribuant à l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie.

Au collège, à partir de la cinquième, les élèves découvrent une palette de métiers, puis les voies de formation en quatrième et une préparation positive de l'orientation en troisième. Le parcours intègre les dispositifs existants : séquence d'observation en milieu professionnel, option de découverte professionnelle, entretiens personnalisés d'orientation et actions d'information, etc., et propose des activités nouvelles : par exemple, chaque élève de quatrième passe une journée dans un lycée ou dans un centre de formation des apprentis.

Le parcours participe à la validation du socle commun de connaissances et de compétences, en particulier de la compétence « autonomie et initiative ».

Passeport orientation formation

Chaque élève dispose d'un « livret personnel de suivi » de son parcours de découverte, son « passeport orientation formation », qu'il peut consulter et enrichir tout au long de sa scolarité secondaire. Sa forme et son contenu, qui favoriseront l'information et le dialogue avec les parents, seront précisés en tenant compte de l'expérimentation du web classeur de l'Onisep.

Entretiens personnalisés d'orientation pour tous les élèves

À la rentrée scolaire, les entretiens personnalisés d'orientation conduits par le professeur principal en coopération avec les conseillers d'orientation-psychologues, et auxquels les parents doivent pouvoir participer, en troisième, mais aussi au lycée en première et terminale ainsi qu'en première année de lycée professionnel, sont généralisés. Tenus dès que possible dans l'année, ces entretiens permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève. Ils sont un levier important pour la lutte contre le décrochage scolaire.

Au lycée professionnel, ils participent ainsi à la mise en place de l'accompagnement personnalisé prévu dans le cadre de la rénovation du baccalauréat professionnel.

Recommandation adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne le 18 décembre 2006 (extraits)

5. Apprendre à apprendre

Cette compétence implique de connaître ses propres méthodes d'apprentissage et ses besoins, les offres disponibles ... / De chercher et utiliser des conseils ... / Apprendre à apprendre amène les apprenants à s'appuyer sur les expériences d'apprentissage et de vie antérieures ...

La motivation et la confiance dans sa propre capacité sont des éléments fondamentaux ... / [... Elle] exige que l'individu connaisse et comprenne [...] quels sont les points forts et faibles de ses aptitudes et qualifications ... / ... et il devrait être capable de rechercher les offres d'éducation et de formation et les orientations et/ou aides disponibles... / L'individu devrait être capable [...] d'évaluer son propre travail et, le cas échéant, de chercher des conseils, des informations et de l'aide. [...] / Une attitude positive suppose motivation et confiance ... / Les éléments essentiels [...] en] sont le désir d'exploiter les expériences d'apprentissage et de vie antérieures ...

6. Compétences sociales et civiques

[... Elles] sont fondées sur [...] la confiance en soi ... / Les individus devraient avoir de l'intérêt pour les développements socio-économiques ... / ... et être aussi prêts [...] à vaincre les préjugés ...

7. Esprit d'initiative et d'entreprise

Aptitude d'un individu à passer des idées aux actes [...] ainsi que la capacité de programmer et de gérer des projets ... / Les connaissances nécessaires comprennent la capacité d'identifier les possibilités offertes aux fins d'activités privées, professionnelles et/ou commerciales, y compris les aspects de plus grande ampleur [...], comme une compréhension générale des mécanismes de l'économie...

Les aptitudes relèvent d'une gestion de projet anticipative ... / L'aptitude à identifier ses points forts et ses faiblesses, et à évaluer et à prendre des risques jugés utiles, est essentielle ... / [Elle] se caractérise par une disposition à prendre des initiatives, à anticiper ... / Elle implique aussi motivation et détermination dans la réalisation d'objectifs ... »

Résolution sur l'orientation adoptée sous présidence française le 22 novembre 2008 (extraits)

« Axe d'action 1: Favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie

La capacité de s'orienter est déterminante pour donner aux citoyens les moyens de les rendre acteurs de la construction de leur parcours d'éducation, de formation, d'insertion et de vie professionnelle. Cette aptitude, qui devrait être entretenue tout au long de la vie, s'appuie sur les compétences clés, notamment la compétence « apprendre à apprendre », les compétences sociales et civiques - y compris les compétences interculturelles - et l'esprit d'initiative et d'entreprise.

La capacité de s'orienter inclut les dimensions suivantes, notamment dans les phases de transition :

- se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises et les métiers ;
- savoir s'auto-évaluer, se connaître soi-même et être capable de décrire les compétences acquises dans le cadre de l'éducation formelle, informelle et non formelle ;
- connaître les systèmes d'éducation, de formation et de certification.

Pour progresser dans cet axe, les États membres tendent, selon leurs situations particulières, à :

- inscrire dans les programmes d'enseignement général, d'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur des activités d'enseignement et d'apprentissage visant l'acquisition de l'aptitude à s'orienter ;
- préparer les enseignants et formateurs à la conduite de telles activités et les accompagner dans cette tâche ;
- inciter les parents à s'investir dans les questions d'orientation ;
- associer davantage les organisations de la société civile et les partenaires sociaux. »

« Confirment¹ :

La définition de l'orientation en tant qu'un processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences. »

¹ Il s'agit du « Conseil de l'Union européenne et les Représentants des Gouvernements des Etats membres, réunis au sein du Conseil », reprenant en cela et pour l'essentiel la résolution sur l'orientation de 2004.

Décret 2005-1013 du 24 août 2005 relative aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège, rendant obligatoire la séquence d'observation en milieu professionnel.

« En classe de troisième, tous les élèves accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel. »

Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), article 20, mettant en place l'orientation active

« Tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix, sous réserve d'avoir, au préalable, sollicité une préinscription lui permettant de bénéficier du dispositif d'information et d'orientation dudit établissement, qui doit être établi en concertation avec les lycées. » [...]

« Les établissements dispensant des formations sanctionnées par un diplôme d'études supérieures rendent publiques des statistiques comportant des indicateurs de réussite aux examens et aux diplômes, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle des étudiants. »

Circulaire n°2008-092 du 11 juillet 2008 sur le parcours de découverte des métiers et des formations

« Sur la totalité de sa scolarité en collège, un élève aura passé au moins 10 jours dans une entreprise ou en relation avec des acteurs du monde professionnel (dont 5 jours pour la séquence d'observation de troisième). »

« La classe de quatrième est mise à profit pour la **découverte des voies de formations**. C'est aussi une activité en soi, visant à familiariser les élèves avec les cursus et les poursuites d'études tout en faisant le lien avec les métiers. Dans cette perspective, la classe de quatrième représente le moment où l'élève doit commencer à comprendre l'éventail des formations qui peut lui être offert. À l'occasion de visites de différents établissements, de présentations ou de rencontres avec des élèves ou étudiants, l'élève peut être informé sur les cursus et les poursuites d'études, de façon à comprendre la diversité des parcours possibles dans une perspective de formation tout au long de la vie.

Les élèves sont invités à passer une **journée dans un lycée, un lycée professionnel ou un CFA**. Ce moment fort doit faire l'objet d'une préparation et d'une exploitation minutieuse. Ainsi seront favorisées toutes les occasions de connaître les différents établissements d'enseignement relevant autant de l'éducation nationale que d'autres ministères :

- lycées d'enseignement général et technologique ;
- lycées professionnels ;
- lycées d'enseignement agricole ;
- lycées militaires ;
- lycées maritimes ;
- centres de formation d'apprentis, etc. »

[...]

« dès l'année scolaire 2008-2009, une **journée** est effectuée par chaque lycéen de classe de première dans une université, un institut universitaire de technologie, une section de technicien supérieur ou une classe préparatoire aux grandes écoles. Sa préparation, son organisation et son exploitation utile pour chacun nécessitent une attention particulière, en coordination avec lesdits établissements. »

Circulaire n° 2009-1002 du 26 janvier 2009 portant « orientation des futurs bacheliers vers l'enseignement supérieur en vue de la rentrée 2009

« Les lycéens qui souhaitent s'inscrire en première année de licence à l'université doivent recevoir une information claire et objective sur l'ensemble de l'offre de formation et sur les finalités et le déroulement de la procédure d'orientation active. Les équipes éducatives veilleront à dissiper tout malentendu en rappelant qu'il ne s'agit en aucun cas d'une forme de sélection mais d'un nouveau droit offert aux lycéens, leur permettant ainsi de choisir la filière dans laquelle ils souhaitent s'inscrire à la lumière d'une analyse éclairée et d'une réelle connaissance des formations proposées, de leur contenu, de leurs exigences et de leurs débouchés professionnels. Vous mettrez l'accent sur la dimension de conseil de l'orientation active et sur le fait que les élèves demeurent libres de leur choix, quelle que soit la recommandation de l'université. Vous veillerez également à ce qu'ils soient encouragés à répondre favorablement aux propositions d'entretien qui pourront leur être faites, voire, quand les élèves le jugeront utile, à en faire eux-mêmes la demande, comme la possibilité leur en est désormais donnée. »

Circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009 de préparation de la rentrée rappelant la mise en place des entretiens personnalisés d'orientation

« Les entretiens personnalisés d'orientation sont généralisés à tous les niveaux concernés (3^{ème}, 1^{ère}, terminale) et réalisés dès que possible dans l'année scolaire. Ils sont conduits par le professeur principal, avec, si nécessaire, le concours du conseiller d'orientation-psychologue. Ils sont un levier important dans la lutte contre le décrochage scolaire. En 3^e, ces entretiens sont d'une importance toute particulière pour assurer la transition entre collège et lycée. »

Extrait circulaire du 11 juillet 2009

« Le livret personnel de l'élève : un livret personnel de suivi (web classeur...), distinct du livret de connaissances et de compétences, comprend l'historique des activités, de ses expériences, des compétences et connaissances acquises tout au long de sa scolarité au regard de son parcours et de son projet, ainsi que des étapes-métiers qui lui ont été proposées. Il donne au parcours sa dimension individuelle qui est le fruit des activités réalisées dans le cadre des démarches éducatives liées à l'orientation ; il peut également intégrer des éléments plus personnels. »

Extrait de la circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009 de préparation de la rentrée

« Afin d'assurer une progression continue de ses activités, acquis et expériences, chaque élève disposera d'un document personnel de suivi de son parcours de découverte des métiers et des formations, qu'il pourra consulter et enrichir tout au long de sa scolarité secondaire. Sa forme et son contenu, qui favoriseront l'information et le dialogue avec les parents, seront définis à partir de l'expérimentation du « web classeur » de l'Onisep. »

Présentation du Webclasseur de l'Onisep

Le Webclasseur, passeport numérique pour l'orientation, élaboré par l'Onisep en est un support. Du collège à l'entrée dans l'enseignement supérieur, il :

- assure la continuité de la réflexion de l'élève tout au long de sa scolarité
- met en cohérence l'ensemble des informations recueillies par l'élève
- favorise la coordination de l'ensemble des acteurs : élèves, familles, enseignants dont le professeur principal, conseillers d'orientation-psychologues, documentaliste.

Ses fonctionnalités et ses ressources permettent d'accompagner l'élève dans l'élaboration de son parcours tout au long de sa scolarité. Les ressources, nationales et régionales, organisées par niveau, apportent des informations sur le système éducatif, les données économiques locales, les établissements de formation et proposent des activités pédagogiques autour des entrées du parcours de découverte des métiers et des formations.

Les espaces sont :

- personnels pour les enseignants, documentalistes, conseillers d'orientation-psychologues et autres personnes impliquées, chacun disposant de son propre espace, ils permettent d'accompagner le travail mené en classe, les données personnelles et d'en conserver la trace d'une année sur l'autre ;
- collaboratifs pour l'équipe éducative qui peut concevoir et gérer le projet de l'année ;
- individuels pour l'élève, c'est un espace de travail dans lequel il peut stocker et organiser ses recherches, qu'elles soient menées en classe ou personnelles ;
- collectifs pour la classe, mettant en relief le travail mené et les productions des élèves, c'est un espace accessible aux parents.

Des actualités régionales et locales sont diffusées tout au long de l'année pour tenir informés élèves, familles et équipes éducatives, des manifestations d'information pour l'orientation, du calendrier de l'orientation, et toutes les informations utiles pour le travail mené en orientation.

Le suivi dans le temps, chacun conservant son espace d'une année sur l'autre, ce qui permet de prendre en compte naturellement l'élaboration du projet d'orientation de l'élève et de préparer en amont les décisions importantes qu'il a à prendre tout au long de son parcours.

Le lien avec les autres services de l'Onisep : le site de l'Onisep est relié au webclasseur et Mon orientation en ligne permet de poser des questions à tout moment.

> www.onisep/equipeseducatives/webclasseur et www.monorientationenligne.fr

À la rentrée 2010, l'ensemble des académies proposera aux établissements un accès au webclasseur. Autonome ou intégré aux ENT, ce passeport numérique pour l'orientation est un outil facilitateur et fédérateur dans la mise en œuvre du volet orientation du projet d'établissements.

Circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009 de préparation de la rentrée

« Afin d'assurer une progression continue de ses activités, acquis et expériences, chaque élève disposera d'un document personnel de suivi de son parcours de découverte des métiers et des formations, qu'il pourra consulter et enrichir tout au long de sa scolarité secondaire. Sa forme et son contenu, qui favoriseront l'information et le **dialogue avec les parents**, seront définis à partir de l'expérimentation du web classeur de l'Onisep ».

« Au lycée, [le parcours de découverte des métiers et des formations] permet d'aider les élèves et les **familles** dans des choix déterminants. »

« Les équipes éducatives [...] veillent à combattre les phénomènes d'autocensure, en associant les **familles** à l'élaboration des projets, et à renforcer l'estime de soi des lycéens, nécessaires pour qu'ils développent tout leur potentiel. »

[...]

Associer les parents d'élèves à la réussite de leurs enfants

L'ouverture, le dialogue avec les parents d'élève, la qualité des échanges, dans le respect des responsabilités éducatives de chacun, sont des conditions nécessaires de la réussite de la mission éducative confiée par la Nation à son École.

En effet, l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant est déterminante, en particulier quand il s'agit des élèves les plus fragiles. Pour cela, il est indispensable de leur offrir une meilleure information, un accueil personnalisé. »

Circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008 sur le parcours de découverte des métiers et des formations

En s'appuyant sur un cahier des charges académique, qui doit notamment définir les modalités de suivi et d'évaluation des dispositifs et prévoir les actions de formation des enseignants, élaboré par le recteur en coordination avec les partenaires régionaux (autres services de l'État, collectivités, monde économique...), le parcours de découverte des métiers et des formations est construit par le chef d'établissement et l'équipe éducative en y associant les différents partenaires.

Le **projet d'établissement** assure la cohérence du parcours. Le parcours de découverte des métiers et des formations pour tous les élèves dès la 5ème doit s'appuyer sur une continuité qui s'étend de la cinquième à la terminale. Il est élaboré selon un programme pluriannuel sur trois ans au collège et sur trois ans au lycée et prend en compte l'articulation collège- lycée. Ce programme d'actions est inscrit dans le projet d'établissement de chaque collège et de chaque lycée et soumis au conseil d'administration. L'équipe éducative doit élaborer un programme d'activités fixant des objectifs à chaque niveau articulé selon une continuité qui donne au parcours tout son sens. Le conseil pédagogique est saisi de cette élaboration lors de la préparation du volet pédagogique du projet d'établissement. Les interventions des conseillers d'orientation-psychologues sont intégrées dans le parcours de découverte des métiers et des formations. Pour chacun des domaines abordés, le conseil pédagogique doit mener une réflexion, évaluer les actions mises en place et formuler des propositions. Les établissements doivent veiller à associer les parents des élèves aux différentes étapes.

Liens avec les programmes du collège

Le parcours de découverte des métiers et des formations peut trouver sa place au collège dans les différentes activités d'apprentissage. Les objectifs de formation de certains programmes rejoignent ceux du parcours de découverte des métiers et des formations et certaines disciplines font référence à la problématique de l'orientation. Certaines permettent d'accéder à la connaissance des métiers et de l'environnement économique. « L'auto-évaluation-connaissance de soi » est développée dans les disciplines artistiques et sportives. Le projet (production de l'élève) est présent dans plusieurs disciplines.

Tous les professeurs sont donc concernés et invités à intégrer le parcours de découverte des métiers et des formations dans leur enseignement ; ce n'est pas une discipline « autre ».

Des extraits de programmes (BO spécial n°6 du 28 août 2008) sont énumérés ci-après. Ces citations sont autant d'exemples d'entrées permettant la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations.

Arts plastiques

« Les élèves ont un comportement autonome et responsable qui leur permet de :

- Expérimenter, choisir et prendre des initiatives, organiser et gérer un travail ;
- Concevoir et conduire un projet, l'évaluer ;
- Travailler en équipe, animer un groupe ;
- Analyser, argumenter, critiquer. »

Éducation civique

« L'objectif est de former un citoyen autonome, responsable de ses choix, ouvert à l'altérité, pour assurer les conditions d'une vie en commun. Ce sont les attitudes de respect de soi et des autres, de responsabilité et de solidarité qui sont mises en évidence à tous les niveaux de ces programmes.

Les principales capacités et attitudes attendues des élèves sont de deux ordres, d'égale importance :

- acquérir un comportement responsable dans la classe et l'établissement, plus généralement dans la vie quotidienne ;
- exercer leur jugement et leur esprit critique dans la vie civique...

Pour ce faire, les élèves sont formés et éduqués à l'analyse de situations de la vie quotidienne et des enjeux politiques, par la mobilisation et l'utilisation des connaissances acquises. Ils sont initiés aux méthodes d'enquête et de recherche, à la sélection et à l'analyse de l'information, au travail avec les technologies de l'information et de la communication, à l'argumentation écrite et orale pour préparer au débat. L'éducation civique doit être liée à la vie scolaire. Elle favorise les projets interdisciplinaires, elle permet l'accès à des initiatives citoyennes extérieures. Vie scolaire et éducation civique renforcent la possibilité de mettre en œuvre une éducation dynamique à la responsabilité citoyenne par des actions concrètes avec les élèves. »

Éducation musicale

« Écouter... [L'élève]

Il apprend que l'émotion est un sentiment relatif, propre à chaque individu, qu'elle ne présume pas de l'objectivité des faits et doit donc être acceptée pour ce qu'elle est chez lui et chez les autres.

Il apprend à formuler l'état de sa perception subjective ou objective avec un vocabulaire approprié et pour partie spécifique.

Il apprend que l'oreille peut orienter son attention dans une direction particulière, sélectionner certaines informations parmi beaucoup d'autres.

Il apprend que sa capacité à percevoir nourrit sa capacité à produire et réciproquement.

Produire... [L'élève]

Il apprend que la maîtrise individuelle dans un cadre collectif n'a de sens que si elle est partagée solidairement.

Il apprend à travailler en groupe, à mettre au service d'une expression collective ses envies et ses talents. »

Éducation physique et sportive

« Au sein de l'ensemble des disciplines d'enseignement, l'EPS occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages... L'EPS a le devoir d'aider tous les collégiens, filles et garçons, à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, de nouveaux pouvoirs moteurs pour construire une image positive de soi. Parmi les compétences méthodologiques et sociales attendues on peut trouver :

- Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités par la gestion et l'organisation des pratiques et des apprentissages : recueillir des informations, travailler en équipe, et s'entraider...
- Se connaître, se préparer, se préserver par la régulation et la gestion de ses ressources et de son engagement en sachant... identifier les facteurs de risque, prendre en compte ses potentialités, prendre des décisions adaptées, maîtriser ses émotions... »
- Se mettre en projet par l'identification, individuelle ou collective des conditions de l'action, de sa réussite ou de son échec pour élaborer un projet d'action et le mettre en œuvre, raisonner avec logique et rigueur, apprécier l'efficacité de ses actions, développer sa persévérance. »

Français

Le programme de français stricto sensu présente des entrées correspondant aux objectifs du parcours de découverte des métiers et des formations, mais c'est essentiellement au travers de toutes les mises en situation proposées, d'activités orales ou écrites, que le professeur peut à son choix évoquer les composantes métiers et formations : élaboration de compte rendu ou résumé, prise de parole en public, analyse de texte, recherche documentaire, initiation à la recherche sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias, etc.

Compétence indispensable pour le parcours de découverte des métiers et des formations, la maîtrise de la langue française est nécessaire dans tous les enseignements et dans la vie personnelle et professionnelle. La lecture, l'expression écrite et orale, l'expression de soi, les formes de l'argumentation, la prise en compte d'autrui trouvent un écho dans le PDMF : s'adapter à son interlocuteur, savoir observer, écouter, présenter ses choix en sont une donnée essentielle.

Exemples d'activités : Onisep, Perspectives, Français et découverte des métiers

Géographie

« En classe de cinquième, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement durable dans un territoire sont précisés, définis et mis en relation.

En classe de quatrième, l'espace mondial et les territoires qui le composent sont étudiés dans leurs interrelations au travers du prisme de la mondialisation et des questions qu'elle suscite.

Les connaissances portent notamment sur :

- les mobilités humaines ;
- les firmes transnationales ;
- les effets économiques, sociaux, environnementaux, culturels de la mondialisation.

La classe de troisième est consacrée à l'étude de la France (habiter la France, aménagement et développement du territoire...) et de l'Union européenne. »

Exemples d'activités : Onisep, Perspectives, Histoire-Géographie et découverte des métiers

Histoire

« Le programme d'histoire vise à faire acquérir à l'élève, une formation intellectuelle fondée sur des capacités travaillées tout au long de la scolarité obligatoire :

- pratique et examen critique des différentes sources du savoir historique (identification, contextualisation, extraction des informations ou idées essentielles, confrontation avec d'autres sources...)

- maîtrise progressive de la construction d'un récit historique, à l'écrit et à l'oral, depuis ses formes les plus élémentaires (quelques phrases), jusqu'à des développements plus élaborés intégrant des éléments explicatifs et démonstratifs.

Cette culture historique commune et cette formation intellectuelle sont liées à une finalité civique : elles préparent les jeunes gens à vivre libres dans une société libre. La connaissance et l'utilisation de repères y tiennent une place importante : il ne s'agit pas seulement de connaître des repères mais de leur donner un sens et de savoir les inscrire dans un contexte essentiel à leur compréhension. »

Exemples d'activités : Onisep, Perspectives, Histoire-Géographie et découverte des métiers

Langue vivante étrangère

Un des objectifs majeurs de l'apprentissage d'une langue vivante étrangère en collège est l'implication des élèves dans des activités de communication. Pratiquer des langues, c'est se confronter à l'autre dans son expression, ses références, son attitude. L'univers professionnel est un lieu privilégié de ces confrontations.

Exemples d'activités : Onisep, Perspectives, Anglais et découverte des métiers

Culture scientifique et technologique acquise au collège : introduction commune

« Ces disciplines ont aussi pour objet de permettre à l'élève de comprendre les enjeux sociétaux de la science et de la technologie, ses liens avec les préoccupations de chaque être humain, homme ou femme. Les filles en particulier doivent percevoir qu'elles sont à leur place dans le monde des sciences à l'encontre de certains stéréotypes qui doivent être combattus. »

Mathématiques

« Au collège, les mathématiques contribuent, avec d'autres disciplines, à entraîner les élèves à la pratique d'une démarche scientifique. L'objectif est de développer conjointement et progressivement les capacités d'expérimentation et de raisonnement, d'imagination et d'analyse critique. Elles contribuent ainsi à la formation du futur citoyen. À travers la résolution de problèmes, la modélisation de quelques situations..., les élèves prennent conscience petit à petit de ce qu'est une véritable activité mathématique : identifier et formuler un problème, conjecturer un résultat en expérimentant sur des exemples, bâtir une argumentation, contrôler les résultats obtenus en évaluant leur pertinence en fonction du problème étudié, communiquer une recherche, mettre en forme une solution. »

Sciences de la Vie et de la Terre

« Les contenus enseignés en SVT sont toujours l'occasion de contribuer :

- au développement de l'autonomie et de l'initiative de l'élève ;
- au développement de l'esprit critique ;
- à l'éducation aux choix d'orientation. »

« Il peut même s'agir de saisir la réelle opportunité dans cette dernière année du collège de mettre les élèves en démarche de projet dans les domaines de l'environnement ou de la santé. L'élève peut faire preuve d'esprit d'initiative pour trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes ressources, prendre les avis d'autres interlocuteurs, organiser des activités d'échange et d'information. »

Exemples d'activités : ONISEP, Perspectives, Sciences de la vie et de la terre et découverte des métiers

Technologie

« Un des finalités de la technologie au collège est d'amener l'élève à conduire une démarche technologique prenant en compte les contraintes techniques, économiques, environnementales et sociales. Les élèves acquièrent des méthodes débouchant sur le développement d'un ou plusieurs projet(s) technologique(s) qui stimulent et valorisent leurs créativité et développent leur autonomie. » « Fondé sur une approche concrète du réel, sur l'observation, l'analyse, la création et la communication, l'enseignement de la technologie participe à l'émergence du projet personnel de l'élève. »

Liens avec le socle commun de connaissances et de compétences

Toutes les activités réalisées dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations permettent de travailler l'acquisition de compétences du socle commun de connaissances et de compétences.

Le tableau ci-dessous propose des liens entre des capacités travaillées dans le cadre du parcours et les compétences définies par les différentes compétences du socle commun. Ce ne sont que des exemples qui peuvent être complétés.

Le professeur déterminera ses choix en fonction de sa propre progression pédagogique.

Parcours de découverte des métiers et des formations	Exemples de liens avec les compétences du socle commun
<p>Classe de 5^e : EXPLORER, donner envie... Activité dominante : découverte des métiers</p>	
<p>Découverte des métiers Décrire un métier, une organisation Raconter un parcours... Utiliser une documentation, rechercher des informations... Exprimer des qualités, des talents Expliquer une organisation... Classer des métiers dans l'environnement proche ou plus lointain Repérer la place des technologies de l'information et de la communication ...</p>	<p>Compétence 7 : se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers Savoir prendre des initiatives et des décisions.</p> <p>Et, selon les activités menées :</p> <p>Compétence 1 Rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...) Répondre à une question par une phrase complète</p> <p>Compétence 4 Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte) Identifier, trier et évaluer des ressources Chercher et sélectionner l'information demandée...</p>
<p>Découverte des formations Associer des disciplines scolaires à différents métiers Décrire un parcours de formation ...</p>	<p>Compétence 7 : Connaître les systèmes d'éducation, de formation, de certification</p> <p>Et, selon les activités menées :</p> <p>Compétence 1 Dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu Écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée...</p>
<p>Auto-évaluation-connaissance de soi Identifier ce qui a été découvert par rapport aux idées préconçues Exprimer ses intérêts pour un métier ...</p>	<p>Compétence 7 : Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement</p> <p>Et, selon les activités menées :</p> <p>Compétence 1 Prendre la parole en public...</p>

Parcours de découverte des métiers et des formations	Exemples de liens avec les compétences du socle commun
Classe de 4^e : ORGANISER pour mieux comprendre... Activité dominante : découverte des voies de formations	
Découverte des métiers Situer géographiquement des entreprises, des organisations Reconnaitre le lien métier/formation Identifier des notions : secteurs, contrat, statut... ...	Compétence 7 : se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers Savoir travailler en équipe Et, selon les activités menées : Compétence 5 Situer et connaître les grands ensembles physiques et humains, les grands types d'aménagements, les principales caractéristiques de la France et de l'Union européenne Lire et utiliser cartes, croquis, graphiques Identifier les enjeux du développement durable Avoir des éléments de culture politique et économique...
Découverte des formations Localiser des établissements de formation Classer des établissements de formation Sélectionner les organismes d'informations sur la formation Décrire le contenu de certaines formations Faire des schémas d'études Comparer des voies de formation Énoncer des critères d'accès aux formations Énoncer des procédures d'admissions ...	Compétence 7 : Connaître les systèmes d'éducation, de formation, de certification. Et, selon les activités menées : Compétence 1 Adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché Compétence 3 Observer, rechercher et organiser l'information utile Compétence 4 Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles Compétence 6 Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences...
Auto-évaluation-connaissance de soi Formuler un avis personnel sur tel métier ou telle formation... S'auto-évaluer pour identifier ses propres possibilités d'admission Savoir explorer ses centres d'intérêts, ses valeurs, et les enrichir au fil des découvertes réalisées ...	Compétence 7 : Connaître son potentiel, savoir s'auto évaluer S'impliquer dans un projet individuel ou collectif Et, selon les activités menées : Compétence 6 Connaître et respecter les règles de la vie collective Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences Compétence 1 Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché)...

Parcours de découverte des métiers et des formations	Exemples de liens avec les compétences du socle commun
Classe de 3^e : Mettre en cohérence pour choisir... Activité dominante : préparer l'après 3^e	
Découverte des métiers Citer les métiers participant à l'élaboration d'un produit ou d'un service Citer des métiers relatifs à un secteur à tous les niveaux de qualification Énoncer les différences entre les tâches attendues et le travail réel Observer et décrire l'organisation d'une entreprise, d'une association, d'une mutuelle... Identifier les enjeux et les risques de différents types d'activité	Compétence 7 : se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers Et, selon les activités menées : Compétence 5 Avoir des éléments de culture politique et économique Utiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité Comprendre les grands principes de la production et de l'échange Comprendre la complexité du monde par une première approche des notions de contraintes et de risques Compétence 6 Connaître quelques notions économiques et budgétaires de base
Découverte des formations Décrire des parcours de professionnel Élaborer et planifier une stratégie de recherche d'informations Pour ses choix d'orientation connaître les conditions concrètes d'admission (procédures, capacités d'accueil) et évaluer ses chances concrètes d'accès et d'évolution (passerelles) ...	Compétence 7 : Envisager son orientation de façon éclairée Connaître les systèmes d'éducation, de formation, de certification et selon les activités menées : Compétence 3 Raisonner, argumenter, démontrer Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité Compétence 1 Rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...)
Auto-évaluation-connaissance de soi Formuler et justifier en les argumentant ses vœux d'orientation Élargir ses vœux d'orientation si nécessaire Identifier l'évolution de ses représentations Constater l'évolution de ses centres d'intérêts, de ses valeurs ...	Compétence 7 : Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles Savoir travailler en équipe Savoir prendre des initiatives et des décisions et selon les activités menées : Compétence 1 Prendre la parole en public Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue Compétence 2 Établir un contact social Comprendre les points essentiels d'un message oral Présenter un projet et lire à haute voix Compétence 4 Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination



Attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun au palier 3

M, Mlle (nom et prénom)
né(e) le

Attestations scolaires de sécurité routière niveaux 1 et 2

L'ASSR 1 est délivrée le non délivrée
L'ASSR 2 est délivrée le non délivrée

Prévention et secours civiques de niveau 1

Le PSC1 est certifié le non certifié

La maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences

- est attestée
 n'est pas attestée (..... compétences sur 7 sont maîtrisées)

Scolarisé(e) à
(Cachet de l'établissement)

Date
Le chef d'établissement
(Signature et cachet)

Vu et pris connaissance

le.....
Les représentants légaux
(Signature)

Compétence 1 - La maîtrise de la langue française

LIRE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers Analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens Dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu Manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires Comprendre un énoncé, une consigne Lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture</p>	
ECRIRE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Copier un texte sans erreur Ecrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée Répondre à une question par une phrase complète Rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...) Utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale Adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché Résumer un texte</p>	
S'EXPRIMER À L'ORAL	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Prendre la parole en public Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché) Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers Rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...) Dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres)</p>	
UTILISER DES OUTILS	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Utiliser des dictionnaires, imprimés ou numériques, des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction orthographique</p>	

La compétence 1 est validée oui non

Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère (niveau A2)

Le niveau requis au palier 3 pour la pratique d'une langue vivante étrangère est celui du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

RÉAGIR ET DIALOGUER	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Etablir un contact social Dialoguer sur des sujets familiers Demander et donner des informations Réagir à des propositions.</p>	
ECOUTER ET COMPRENDRE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Comprendre un message oral pour réaliser une tâche. Comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, information, récit, exposé).</p>	
PARLER EN CONTINU	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Reproduire un modèle oral. Décrire, raconter, expliquer. Présenter un projet et lire à haute voix.</p>	
LIRE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Comprendre le sens général de documents écrits Savoir repérer des informations dans un texte.</p>	
ECRIRE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Copier, écrire sous la dictée Renseigner un questionnaire Ecrire un message simple Rendre compte de faits Ecrire un court récit, une description</p>	

La maîtrise du niveau A2 est validée en _____ (préciser la langue vivante) oui non

Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

PRATIQUER UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE, RÉSOUDRE DES PROBLÈMES

oui non

Savoir mobiliser ses connaissances et ses compétences et conduire des raisonnements pour résoudre des problèmes et pratiquer une démarche scientifique ou technologique c'est

- Rechercher, extraire et organiser l'information utile,
- Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes,
- Raisonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer,
- Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté

dans les champs suivants :

SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES MATHÉMATIQUES

oui non

Organisation et gestion de données : reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité

Nombres et calculs : connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux et fractionnaires. Mener à bien un calcul mental, à la main, à la calculatrice, avec un ordinateur

Géométrie : connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace. Utiliser leurs propriétés

Grandeurs et mesure : réaliser des mesures (longueurs, durées, ...), calculer des valeurs (volumes, vitesse, ...) en utilisant différentes unités

SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES DANS DIVERS DOMAINES SCIENTIFIQUES

oui non

L'univers et la terre : organisation de l'univers ; structure et évolution au cours des temps géologiques de la Terre, phénomènes physiques

La matière : principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux ; comportement électrique, interactions avec la lumière

Le vivant : unité d'organisation et diversité ; fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain

L'énergie : différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre

Les objets techniques : analyse, conception et réalisation ; fonctionnement et conditions d'utilisation

MOBILISER SES CONNAISSANCES POUR COMPRENDRE DES QUESTIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

oui non

La compétence 3 est validée

oui non

Compétence 4 - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2i)

DOMAINE 1 – S'APPROPRIER UN ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE DE TRAVAIL

oui non

Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats.

Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition - Utiliser les périphériques à disposition - Utiliser les logiciels et les services à disposition.

DOMAINE 2 - ADOPTER UNE ATTITUDE RESPONSABLE

oui non

Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.

Connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique - Protéger sa personne et ses données - Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement - Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

DOMAINE 3 - CRÉER, PRODUIRE, TRAITER, EXPLOITER DES DONNÉES

oui non

L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.

Saisir et mettre en page un texte - Traiter une image, un son ou une vidéo - Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination - Différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.

DOMAINE 4 - S'INFORMER, SE DOCUMENTER

oui non

Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.

Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte) - Identifier, trier et évaluer des ressources - Chercher et sélectionner l'information demandée.

DOMAINE 5 : COMMUNIQUER, ÉCHANGER

oui non

Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.

Ecrire, envoyer, diffuser, publier - Recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes - Exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.

La maîtrise du B2i est validée

oui non

Compétence 5 - La culture humaniste

AVOIR DES REPÈRES GÉOGRAPHIQUES	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Situer et connaître les grands ensembles physiques et humains, les grands types d'aménagements, les principales caractéristiques de la France et de l'Union européenne	
AVOIR DES REPÈRES HISTORIQUES	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Situer et connaître les différentes périodes de l'histoire de l'humanité Situer et connaître les grands traits de l'histoire de la France et de la construction européenne	
AVOIR DES REPÈRES LITTÉRAIRES	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Lire des œuvres majeures issues de la culture française et européenne Les situer dans l'histoire littéraire et culturelle	
AVOIR DES REPÈRES EN HISTOIRE DES ARTS ET PRATIQUER LES ARTS	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Connaître des références essentielles de l'histoire des arts Situer les œuvres dans leur contexte historique et culturel Pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique	
LIRE ET UTILISER DIFFÉRENTS LANGAGES	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Images – Cartes – Croquis – Textes - Graphiques	
AVOIR DES OUTILS POUR COMPRENDRE L'UNITÉ ET LA COMPLEXITÉ DU MONDE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Identifier la diversité des civilisations, des sociétés, des religions Identifier les enjeux du développement durable Avoir des éléments de culture politique et économique Utiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité	

La compétence 5 est validée oui non

Compétence 6 - Les compétences sociales et civiques

CONNAÎTRE LES PRINCIPES ET FONDEMENTS DE LA VIE CIVIQUE ET SOCIALE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Il s'agit de connaître : Les principaux droits de l'homme et du citoyen Les valeurs, les symboles, les institutions de la République Les règles fondamentales de la démocratie et de la justice Les grandes institutions de l'Union européenne et le rôle des grands organismes internationaux Le rôle de la défense nationale Le fonctionnement et le rôle de différents médias	
AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Connaître et respecter les règles de la vie collective Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences Connaître des comportements favorables à sa santé et sa sécurité Connaître quelques notions juridiques de base Savoir utiliser quelques notions économiques et budgétaires de base	

La compétence 6 est validée oui non

Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative

DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Envisager son orientation de façon éclairée Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers Connaître les systèmes d'éducation, de formation et de certification	
ÊTRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles Connaître son potentiel, savoir s'auto évaluer Savoir nager Avoir une bonne maîtrise de son corps	
FAIRE PREUVE D'INITIATIVE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
S'impliquer dans un projet individuel ou collectif Savoir travailler en équipe Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement Savoir prendre des initiatives et des décisions	

La compétence 7 est validée oui non

Circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009 de préparation de la rentrée rappelant la mise en place des banques académiques de stages (extraits)

Dans chaque académie, une banque de stages sera créée au cours de la prochaine année scolaire : elle permettra d'assurer une plus grande équité dans l'accès de l'ensemble des élèves aux périodes en milieu professionnel prévues dans le cadre de leur cursus scolaire, notamment pour la séquence obligatoire d'observation en 3^e.

Note de service n° 2009-127 du 17 septembre 2009 sur la mise en place d'une banque de stages dans chaque académie en 2009-2010 parue au BO du 1^{er} octobre 2009 (extraits)

Les banques académiques de stages visent trois objectifs :

- assurer l'égalité pour tous ;
- renforcer le partenariat avec les entreprises et préparer l'insertion professionnelle ;
- améliorer l'orientation par une approche de la diversité des métiers.

Les banques de stage s'inscrivent dans chaque académie dans une démarche qui vise à :

- renforcer les partenariats avec les acteurs du monde du travail dans le domaine des offres de stage ;
- faciliter la connaissance des opportunités de stages grâce à leur mise en ligne ;
- offrir un outil supplémentaire aux chefs d'établissement et aux équipes et leur permettre d'afficher leurs besoins en la matière, en complément des partenariats déjà conclus au niveau local ;
- rechercher une meilleure adéquation entre les tâches et missions confiées par l'entreprise ou l'administration au stagiaire et les connaissances et compétences attendues dans le cadre de la formation ou du stage ;
- s'appuyer sur les opportunités de mutualisation et d'accès qu'offre l'outil informatique.

Grands établissements

INRP

L'institut national de recherche pédagogique (INRP) intègre le thème de l'orientation dans trois programmes transversaux de recherche : (1) apprentissages, curriculum et didactiques ; (2) politiques et dispositifs publics d'éducation et formation ; (3) professionnalité enseignante. Chacun de ces programmes constitue un lieu de coordination des activités scientifiques de l'institut, et accorde une attention particulière au Socle commun de connaissances et de compétences et à l'égalité des chances.

> www.inrp.fr/inrp/recherche/programmes

Parallèlement, la veille scientifique et technologique (VST) et le Centre Alain Savary (CAS) produisent périodiquement des ressources exploitables sur le thème de l'orientation scolaire et professionnelle :

- une veille documentaire ciblant en priorité la France, par le CAS et par la VST
> <http://cas.inrp.fr/CAS/les-dossiers/orientation-et-ouverture-au-monde-professionnel>
> www.inrp.fr/vst/blog/tag/orientation
- des dossiers d'actualités synthétisant en une quinzaine de pages les principaux résultats de la recherche sur une question donnée, par la VST
> www.inrp.fr/vst/LettreVST/SommaireLettre.htm

Les numéros 25 (Les politiques de l'orientation scolaire et professionnelle) et 28 (Sorties sans diplôme et inadéquation scolaire) publiés en 2007, ainsi que le numéro 47 à paraître prochainement (Quelle pédagogie pour l'orientation dans l'enseignement secondaire ?) sont directement en lien avec la thématique de l'orientation.

Onisep

L'entrée espace pédagogique du site [onisep.fr](http://www.onisep.fr) fédère les expériences et propose des activités réalisées par les équipes et les évaluations menées. Un forum permet des échanges sur différents sujets. Les lettres, éditées deux fois par trimestre, à destination des professeurs pour l'une et des conseillers d'orientation-psychologues pour l'autre proposent des reportages, des expériences, des témoignages sur les actions menées ainsi que des pistes d'action et des ressources complémentaires.

> www.onisep.fr/equipeseducatives

CÉREQ

Le centre d'études et de recherches sur les qualifications mène depuis plus de 3 ans des travaux sur l'orientation scolaire et professionnelle. Les principaux résultats sont disponibles dans notre collection Note Emploi Formation (NEF) (n° 29, 30, 32, 33, 34, 35 et 36).

> www.cereq.fr/nef.htm

Pour l'orientation des adultes, des résultats sont aussi disponibles dans la collection Relief.

> www.cereq.fr/relief.htm

Depuis sa création, le Centre a conduit des enquêtes sur l'insertion professionnelle des sortants du système éducatif, d'abord par niveau puis à partir du milieu des années 90, tous niveaux confondus : les enquêtes « Génération », trois ans après la sortie, cinq ans et pour certaine d'entre elles, sept ans. Pour les « Génération » 1992, 1998, 2001 et 2004 :

> www.cereq.fr/enquetegeneration.htm

Scéren (CNDP-CRDP)

Le réseau Services Culture Editions Ressources pour l'Éducation nationale (Scéren), piloté par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), comprend 31 centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP). Ce réseau édite les produits et services correspondant aux grandes orientations de la politique éducative, notamment dans le domaine de la découverte des

métiers et l'orientation avec plus de 150 publications, tant imprimées que numériques ou audiovisuelles, consultables sur le site de la librairie en ligne du Scérén.

> www.sceren.com

La collection Repères pour agir a consacré deux volumes à l'orientation. En audiovisuel, le DVD "Des hommes au travail" ainsi que la collection de vidéos "Gestes et situations professionnels" qui présentent des exemples de pratiques professionnelles. Par ailleurs, sur le premier site français Internet de vidéos éducatives à la demande destinées aux enseignants et aux élèves, lesite.tv conçu par la chaîne France 5 en partenariat avec le SCEREN-CNDP, les enseignants peuvent trouver de nombreuses vidéos sur les métiers, accompagnées de livrets pédagogiques.

> www.lesite.tv

En outre, le CNDP a développé Educasources, une base de données des ressources numériques en ligne, sélectionnées et décrites par le réseau SCÉRÉN.

> www.educasources.education.fr

Parallèlement, la mission du CNDP est de publier la documentation administrative du ministère de l'Éducation nationale. Les enseignants peuvent trouver l'essentiel des textes officiels sur le site du CNDP : http://www.cndp.fr/doc_administrative/accueil.htm

Enfin, l'Agence nationale des usages des TICE, mise en œuvre par le CNDP avec un réseau de correspondants académiques SCÉRÉN, accompagne la politique de développement de l'usage des technologies éducatives. Elle produit des enregistrements sonores et vidéo d'enseignants qui témoignent sur leurs usages des TICE en classe, comme par exemple l'utilisation d'un WIKI en classe de découverte professionnelle : <http://www.agence-usages-tice.education.fr/>

L'INETOP (CNAM)

L'Institut National d'Etude du Travail et de l'Orientation Professionnelle fait partie du Conservatoire National des Arts et Métiers. Depuis sa création, en 1928, l'activité de l'INETOP est consacrée à la formation des professionnels de l'orientation ainsi qu'à la recherche sur les outils, méthodes et théories de l'orientation.

L'INETOP est le principal centre de formation des conseillers d'orientation psychologues de l'Éducation Nationale. Il dispense en outre un Master professionnel de psychologie de l'orientation et du travail (M1 et M2), ainsi qu'un Master recherche de « psychologie du travail et des transitions » et développe une importante activité de formation continue (1500 stagiaires par an) destinée aux professionnels du conseil en orientation, bilan et insertion auprès de tous publics (tout au long de la vie).

L'équipe de recherche de l'INETOP (équipe de « psychologie de l'orientation ») est une composante du Centre de Recherche sur le Travail et le Développement (EA4132), laboratoire tourné vers l'étude des transformations contemporaines des milieux de travail : « ergonomie », « clinique de l'activité », « psychanalyse-santé-travail ». L'INETOP et ces équipes ont produit de nombreuses études sur l'orientation et sur le travail. Certaines sont accessibles sur le site internet de l'INETOP : <http://inetop.cnam.fr/>

Récemment, l'INETOP a créé l'Observatoire des Pratiques et des Politiques d'Orientation, qui doit développer les liens existants entre les travaux de recherche et les pratiques professionnelles d'orientation, en milieu scolaire et à l'âge adulte, au regard des nombreuses réflexions et évolutions politiques et institutionnelles actuelles. Cet observatoire est un lieu privilégié pour mener des travaux relatifs au Parcours de Découverte des Métiers et des Formations.

L'ESEN

L'école supérieure de l'éducation nationale dispose de deux modes de mutualisation des bonnes pratiques :

- certaines formations qui se déroulent dans ses propres locaux (Formation des personnels de direction, des corps d'inspection, des directeurs de CIO). Ces formations à dimension nationale comportent des moments d'échanges de pratiques qui en favorisent la mutualisation
- la politique de ressources menée par l'Ecole, particulièrement sur son site, et qui permet la mise en forme des bonnes pratiques. Trois publications conduites par l'ESEN en partenariat avec le CRDP d'Amiens ont déjà été conduites sur le thème de l'orientation.

A consulter : <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-theme/>

titre du document

Apprendre à s'orienter

éditeur

Direction générale de l'enseignement scolaire

date de parution

Octobre 2009

conception/réalisation

Délégation à la communication

photographie

© Phovoir

impression

MEN / 500 exemplaires